

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Déposé / Reçu le

10 MARS 2026

au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0461 740 982**

Nom

(en entier) : **PIERRE MARCOLINI GROUP**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **RUE DU BASSIN COLLECTEUR 4 - 1130 HAREN**

Objet de l'acte : RECONDUCTION MANDAT

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 octobre 2025

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Marcolini, pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Tous pouvoirs sont délégués au Bureau Fiduciaire Lermينياux représenté par Nazal ASSAKEREH, administrateur délégué, aux fins de procéder à la publication de la présente modification aux annexes du Moniteur Belge.

Pour extrait conforme,

Madame Assakereh Nazal
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).